
MUNICIPALITE

REPONSE

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Anne Holenweg Rouyet et consorts intitulée « Une Maison des cultures ? Du concept à la réalité »

Renens, le 12 janvier 2007/mdmr

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le 9 novembre 2006, Mme la Conseillère communale Anne Holenweg Rouyet et consorts ont déposé une interpellation au sujet du projet de création d'une Maison de la (des cultures) à Renens.

L'étude de ce projet, inscrit dans le programme de législature 2006-2011, fait partie de la réflexion globale sur la rénovation du centre-ville, qui est actuellement en cours.

La Municipalité partage les préoccupations des interpellateurs, qui s'interrogent sur le rôle qu'aurait ce nouveau lieu culturel et sur sa pertinence à répondre aux attentes de la population en général et aux acteurs culturels en particulier.

Les demandes des interpellateurs sont les suivantes:

1. Faire un inventaire des centres d'expression culturelle existants et un autre des besoins non satisfaits et réunir ces données ;
2. Animer une large réflexion sur l'offre culturelle et les besoins à satisfaire, les espaces disponibles, transformables et à créer pour ce faire, réunissant le plus grand nombre d'acteurs culturels de la région ;
3. Lancer auprès de la population un concours concernant l'utilisation et la gestion future du Corso, en préalable à son réaménagement.

Estimant que ces différentes questions s'inscrivent dans une réflexion globale sur la politique culturelle de la Ville de Renens, et suite au développement qu'ont connu les années 2005 et

2006 en matière d'événements (Piazzetta, Fête interculturelle, Renens Capitale culturelle), la Municipalité a décidé, en date du 21 décembre 2006, de constituer un groupe de travail.

Formé de trois professionnels de la culture (Yves Roulin, chef de projet de Renens Capitale culturelle, Patrick Merz, programmateur de la Fête interculturelle et Stéphanie Bédât, historienne de l'art), de la Conseillère municipale et de la cheffe du Service Culture-Jeunesse-Sport ainsi que du secrétaire municipal, ce groupe de travail est chargé courant 2007 de définir, en fonction des forces existantes et des atouts de la Ville, les axes prioritaires d'une politique culturelle à long terme dont la thématique de la Maison des cultures fait partie intégrante, et de répondre aux interrogations des interpellateurs.

Il est prévu qu'en automne 2007, le groupe de réflexion présente les principaux objectifs de la politique culturelle aux associations, artistes et autres acteurs de la vie culturelle renanaise. Ces derniers examineront les différentes pistes et recommandations émises, qui serviront de base au développement des spécificités de chacun des groupes intéressés.

Ultérieurement, la réflexion participera à l'élaboration d'un préavis sur la politique culturelle de la Ville de Renens.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu partiellement à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Anne Holenweg Rouyet et consorts. Elle se donne les moyens, par l'intermédiaire du groupe de réflexion, de répondre de manière complète en automne 2007.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Marianne Huguenin (L.S.)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Leyvraz